

L'Europe aide l'envol du pôle aéronautique de l'agglomération bayonnaise

La Communauté d'agglomération de Bayonne, Anglet, Biarritz (CABAB) aménage une plateforme industrielle et tertiaire spécialisée dans le développement des technologies les plus avancées dans les domaines aéronautique, spatial et des systèmes embarqués. Les terrains équipés de cette future « Technocité » seront livrés courant juin 2009.

La CABAB, après consultation des industriels de la métallurgie et de l'aéronautique du bassin économique des pays de l'Adour où la construction aéronautique est une activité majeure impliquant de nombreuses PME, a décidé de développer sur un site de 10 ha un pôle d'innovation dédié aux domaines visés. Celui-ci doit regrouper sous forme de cluster des activités centrées sur la recherche et le développement de produits et procédés innovants, la formation, des services à hauts contenus technologiques, principalement destinés aux PME sous-traitantes des grands donneurs d'ordre et des industries des domaines concernés.

Ce projet a été retenu parmi les douze projets structurants inscrits au pôle de compétitivité mondial « Aerospace Valley ». À terme, sont visées l'installation d'une cinquantaine d'entreprises et la création de 750 emplois.

L'Europe soutient ce projet de 5,750 M€ à hauteur de 1 M€ dans le cadre du programme Compétitivité Régionale et Emploi 2007-2013, à parité avec l'État, la région Aquitaine et le département des Pyrénées-Atlantiques.

L'engagement de l'Europe vise particulièrement le soutien à l'innovation et l'appui aux clusters d'entreprises dans ces secteurs producteurs de forte valeur ajoutée. En outre, cette future Technocité, située dans un cadre de qualité, se veut exemplaire en matière de respect et de protection de l'environnement, ce qui constitue un critère important pour l'attribution de l'aide européenne.

L'Europe soutient la « Technocité » aéronautique de l'agglomération de Bayonne

L'Europe contribue pour 1 M€ à l'aménagement par la Communauté d'Agglomération du BAB d'une « Technocité » de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués : une plateforme associant aux industries des services de hautes technologies, notamment à destination des PME. 750 emplois seraient ainsi créés à terme par une cinquantaine d'entreprises.

La fermeture en 2002 de l'unité de la société allemande Ruwel (elle avait elle-même succédé à Sony) qui fabriquait des circuits imprimés à Bayonne, entraînant la perte de 340 emplois, avait alors conduit la Communauté d'Agglomération de Bayonne/Anglet/Biarritz (CABAB) à racheter pour 3,3 M€ le site qu'elle occupait afin de lui conserver une vocation industrielle. Elle avait été aidée de manière très significative par l'État (1 100 000 €), la Région Aquitaine (550 000 €), et le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques (550 000 €). Aujourd'hui, ces dix hectares, idéalement placés à l'entrée de Bayonne sur un plateau qui domine la Nive, avec pour toile de fond la chaîne des Pyrénées, sont en chantier en vue de l'aménagement d'une plateforme industrielle et de tertiaire supérieur, entièrement dédiée à la recherche et au développement des technologies de pointe dans les domaines aéronautique, spatial et des systèmes embarqués.

Une « Technocité »

Après avoir consulté les représentants de l'industrie métallurgique et toutes les entreprises liées à l'aéronautique, nombreuses dans le bassin économique de l'Adour, l'idée s'est imposée d'y installer un pôle d'innovation baptisé « Technocité ». Il doit concentrer sur place : des industries des domaines visés, sous forme de cluster local ; des activités de recherche et développement de produits et procédés innovants ; des activités de formation ainsi que des services tertiaires à hauts contenus technologiques, notamment orientés vers les PME sous-traitantes de l'aéronautique.



Sur un site de 10 ha,
l'aménagement de la future « Technocité »
de l'agglomération de Bayonne va bon train...

En harmonie avec la stratégie européenne

L'aménagement de ce site, engagé le 1^{er} novembre 2007 et qui sera achevé courant juin 2009, représente une dépense globale (hors achat du terrain) de 5,750 M€. Aux côtés des collectivités régionales (1 M€ pour le Conseil régional et 1 M€ pour le Conseil Général 64) et de l'État (1 M€), l'Europe participe de façon déterminante au financement de ce projet, en attribuant une subvention d'un million d'euros au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), dans le cadre du programme 2007-2013.

La contribution européenne se situe ainsi à parité des aides attribuées par l'État français, le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques. Le solde, soit 1,750 M€, est financé par la Communauté d'agglomération, porteuse du projet. La CABAB dispose en effet de compétences renforcées dans les domaines du développement économique, industriel et commercial et des services aux entreprises. Elle a aussi pour vocation de contribuer à la qualité de l'accueil et de l'environnement des entreprises, notamment par l'aménagement des zones d'activités. Cette démarche est en parfaite adéquation avec la stratégie européenne de Lisbonne qui donne la priorité au soutien à l'innovation.

Un cluster d'entreprises et des emplois

Cette plateforme paysagée permettant la mise en valeur d'un site de qualité recevra l'ensemble des équipements nécessaires notamment en matière de voirie, d'énergie et de transport de données. De plus, le site permettra l'accès au très haut débit. Sont appelées à s'installer, pour deux tiers environ de la surface, des entreprises industrialisant par exemple des pièces métalliques ou composites destinées à l'aéronautique, développant de la robotique ou spécialisées dans les systèmes embarqués. Les implantations qui seront faites par les investisseurs de l'industrie et du tertiaire devraient aboutir à la construction de bâtiments pour environ 31 500 m² SHON. On estime qu'une cinquantaine d'entreprises et de sociétés pourraient s'installer sur ce pôle, entraînant la création de quelques 750 emplois. A plus court terme -dans les trois ans- autour de 150 emplois seront créés.

Services de pointe et innovation

Les services de hautes technologies, de recherche et développement appelés à s'installer sur cette « Technocité » seront notamment destinés aux PME du site et aux PME environnantes qui constituent un gisement important d'emplois. L'intérêt est en effet de mutualiser les

activités de contrôle, d'études ou d'essais donnant aux entreprises les atouts nécessaires pour répondre aux appels d'offre de sous-traitance globale : ingénierie, conception, développement, essais, certification, contrôle... Ce soutien apporté aux PME est d'autant plus nécessaire que les entreprises du secteur aéronautique doivent faire face à de profondes mutations dans leurs relations avec les donneurs d'ordres.

La formation aussi

La formation doit aussi prendre toute sa place dans le projet. L'École Supérieure des Technologies Industrielles, l'ESTIA, qui dispense depuis plus de dix ans des formations supérieures en organisation et informatique industrielle, en est partenaire. Turbomeca et son centre d'instruction créé avec le groupe LCI (Linguistique Communication, Informatique) basé sur la technopole Izarbel, voisine du site, sont aussi associés.

La décision de créer cette « Technocité » aéronautique et spatiale est évidemment liée à la proximité d'opérateurs importants tels que Dassault Aviation à Anglet, Turbomeca à Tarnos, Alcore Brigantine à Anglet, le groupe Lauak à Ayhrre, ALEMA INDUSTRY à Tarnos ainsi que d'industries métallurgiques ou de plasturgie.

Labellisée par le pôle mondial « Aérospace Valley »

La future Technocité entre elle-même dans le cadre du Pôle de compétitivité mondial « Aérospace Valley ». Labellisée au titre des activités transverses du pôle que sont la formation, le développement économique et la recherche, elle fait partie des 12 premiers projets structurants retenus par ce pôle de compétitivité mondial qui réunit Aquitaine et Midi-Pyrénées, pèse 94 000 emplois industriels et génère un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros.

L'exemple de 2MoRo

La société 2 MoRo, actuellement sur le site de la zone d'activité Izarbel (proche de la future Technocité), est l'une de ces PME innovantes de l'agglomération bayonnaise liées à l'aéronautique. Elle est orientée vers le conseil en organisation et systèmes d'information. Créée en 2004 par Bruno Bouf, un ancien consultant de Turbomeca, elle est experte de la solution SAP, leader mondial du progiciel dont elle est partenaire. Elle est au côté de Turbomeca dans le projet européen SMMART qui implique 27 partenaires pour un budget de 24 M€ financé par la Commission européenne, le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général des Pyrénées Atlantiques, avec pour but d'améliorer les process de maintenance des aéronefs. La société, qui est aussi installée à Toulouse, à Montréal et à Bruxelles, doit en outre piloter un important projet de recherche dans le cadre du Pôle mondial de compétitivité « Aérospace Valley ». Cette PME, qui a bénéficié notamment d'un financement de l'Union européenne de 1,7 M€ au titre du 6^e Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD) et qui a créé 55 emplois, travaille pour Turbomeca, Snecma, ATR, Royal Air Maroc, Airbus, etc.



**De gauche à droite :
Pierre Dagois,
directeur général adjoint et
Bruno Bouf, directeur général
et fondateur de 2 MoRo.**

Questions à



Alain Estrade

Directeur du développement économique de la Communauté d'agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz (CABAB)

« L'Europe a été sensible à notre démarche »

Pourquoi la Communauté d'agglomération de Bayonne a-t-elle choisi de donner à sa future « Technocité » une orientation aéronautique ?

L'activité aéronautique est historique dans le bassin économique de l'Adour. La métallurgie, qui est surtout tournée vers l'aéronautique, y est le premier employeur industriel. Il s'agit donc d'un secteur prioritaire. Ce site, idéalement placé dans un cadre de qualité, attirait bien des convoitises. Mais la décision a été prise de lui conserver une vocation industrielle et de l'affecter au secteur le plus important du bassin. Cette décision cible particulièrement les PME dans la mesure où la sous-traitance aéronautique est essentiellement réalisée par des petites et moyennes entreprises. Cette Technocité permettra de renforcer la compétitivité des entreprises qui s'y seront installées, par les synergies créées et l'appui des services de hautes technologies qui seront sur place. Mais cela profitera aussi aux entreprises environnantes

En quoi votre démarche vise-t-elle à favoriser l'innovation ?

Nous adhérons totalement au modèle des pôles de compétitivité qui associent industrie, formation, recherche et développement. En ce sens, la Communauté d'ag-

glomération a confié la gestion de ses zones industrielles à caractère technologique à un CEEI (Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation). Cette structure a été créée par la Direction régionale de l'Union européenne pour favoriser l'innovation. Le CEEI Pyrénées animera cette technocité et sera à l'écoute des entreprises, les aidant à concevoir des projets innovants et les accompagnant dans leur démarche d'innovation

Combien d'entreprises et d'emplois ?

Un tiers des activités sera dédié au tertiaire et deux tiers à l'industrie. On peut penser qu'à terme, une cinquantaine d'entreprises de tailles extrêmement diverses s'y installeront et il n'est pas interdit de penser que cela se traduira par la création d'environ 750 emplois. Sous trois ans, l'objectif est fixé à 150 emplois.

Le soutien de l'Europe, à hauteur d'un million d'euros, est-il déterminant ?

Le soutien de l'Europe profitera directement à l'amélioration de la compétitivité des entreprises qui s'installeront et qui auront ainsi accès à des terrains et à des services à coûts réduits. L'Europe, qui soutient le projet au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), a été sensible à notre démarche collective en ce qu'elle permet de revitaliser une friche industrielle en lui conservant sa vocation, tournée vers l'industrie et les services à l'industrie. Nous avons aussi su répondre aux critères qui touchent à l'éco-conditionnalité, puisque la Technocité, qui aura un cadre paysagé de qualité, vise l'exemplarité en terme de préservation de l'environnement (un diagnostic de développement durable effectué au mois de janvier 2008 a confirmé une prise en compte élevée des différentes dimensions du développement durable). En outre, capitaliser sur la marque du Pôle de compétitivité mondial Aérospace Valley permet de renforcer l'identité de notre pôle.



www.europe-en-aquitaine.eu